

COMMUNE DE SAINT VICTOR DES OULES PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Vendredi 23 Mai 2025 à 18h30

L'an deux mille vingt-cinq le vingt-trois mai à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame le Maire

Présents : ALVARO Marie - Michèle, MAILLE Evelyne, CANAL Bernard, ALTERSITZ Gilles, BRUN Michel, MEJEAN Didier

Représentés : DAROCHA Séverine donne procuration à MAILLE Evelyne

WOLTERS Anne-Marie donne procuration à ALTERSITZ Gilles

Excusés : LECOQ Denis, PESIN Yanick

Quorum atteint. Secrétaire : ALTERSITZ Gilles

1°) Approbation procès-verbal du 25 mars :

Le procès-verbal de la séance du 25 mars 2025 est approuvé. Vote : Pour 8

2°) Attribution marchés rénovation énergétique de la salle polyvalente :

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal, la consultation qui a été lancée le 28 mars 2025 pour les travaux de rénovation énergétique de la salle polyvalente. Suite à l'ouverture des plis réalisée, les candidatures déposées et retenues ont été les suivantes :

- **Lot n°1 : Menuiserie :** Menuiserie FERNANDEZ
- **Lot n° 2 : Electricité :** ELECTRICITE INDUSTRIELLE J-P FAUCHE
- **Lot n° 3 : VMC/ Chauffage :** CEVENNES CONFORT
- **Lot n°4 : Plâtrerie/Peinture :** ANTOVINC/MJM
- **Lot n°5 : Ferronnerie :** REGARD INDUSTRIE

Ayant pris connaissance du rapport d'analyse des offres et du classement qui en découle, vu l'offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères énoncés dans le règlement de la consultation, et en avoir délibéré, le conseil municipal, décide d'attribuer le marché pour les travaux de rénovation énergétique de la salle polyvalente comme suit :

- **Lot n°1 : Menuiserie :** Menuiserie FERNANDEZ pour une offre de 38 246.00 € H.T
- **Lot n° 2 : Electricité :** ELECTRICITE INDUSTRIELLE J-P FAUCHE pour une offre de 6 584.66 € H.T
- **Lot n° 3 : VMC/ Chauffage :** CEVENNES CONFORT pour une offre de 40 459.98 € H.T
- **Lot n°4 : Plâtrerie/Peinture :** ANTOVINC/MJM pour une offre de 26 556.10 € H.T
- **Lot n°5 : Ferronnerie :** REGARD INDUSTRIE pour une offre de 4 990.00 € H.T

D'autoriser Madame le Maire à signer tout document nécessaire pour ce faire. Vote : 8 Pour

3°) Travaux Goudronnage :

Divers devis de goudronnage ont été demandés pour la réfection de l'Impasse des jardins. Après consultation, le conseil municipal décide de retenir l'entreprise Refalo pour un montant de 11 700 € HT.

Vote : 8 Pour

4°) Taxe habitation résidences secondaires :

La délibération du 8 décembre 2024 concernant la majoration de la part communale de la cotisation due au titre des logements meublés non affectés à l'habitation principale a été prise hors délai (après le 1^{er} octobre) pour une application au 1^{er} janvier 2025. Il convient donc de délibérer à nouveau pour pouvoir l'appliquer au 1^{er} janvier 2026.

Après avoir entendu les explications de Mme le Maire, le conseil municipal, décide de maintenir à 60 % la part communale de la cotisation de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale due au titre des logements meublés.

Vote : 7 Pour : 1 Abstention (ALVARO Marie-Michèle)

5°) Programme ONF 2025:

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance du programme d'action 205 de l'ONF décide de reporter le devis proposé d'un montant de 1 292.21 €HT concernant l'entretien et réouverture du sentier ouest du Montaigu. Vote : 8 Pour

Arrivée de Mme DAROCHA Séverine à 19 h25

6°) Questions diverses :

Redevance foretage carrière Fulchiron : la redevance pour le 1^{er} trimestre s'élève à 49 565.57 €.

14 juillet : Une soirée sera organisée le 13 juillet. Buffet froid/chaud, animation par M'Event'S. Inscriptions et paiements en mairie jusqu'au 9 juillet. Tarif : Adultes : 13€ Gratuit pour les + de 70 ans et les - de 18 ans. Extérieurs : 26 €

Séance levée à 20h